

N/REF : 2/04/2024 9H12 C:024888 I:34129
V/REF : 1028940 / LESCENE JULIETTE
V/Email reçu le Mardi 02/04/2024 a 9H12

SDC '8 Rue Mounier'
C/O CITYA DAUPHINE IMMOBILIER
23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 8 RUE MOUNIER
8 RUE MOUNIER
38800 LE PONT DE CLAIX

St Martin-H, le 04 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 10 MOUNIER - M DUBOIS EMPLOYE D IMMEUBLE 06 72 71 18 38

MOTIF : INTERVENIR CAR D APRES LA SOCIETE API PLOMBIER
LE PIED DE COLONNE DE CHUTE EST OBSTRUE
IL S AGIT DE LA PREMIERE COLONNE LORSQU ON DESCEND AUX CAVES

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/04/2024 A 09H45
DÉBOUCHAGE PIED DE CHUTE COLONNE CUISINE DEPUIS LOCAL VÉLO

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 04/04/24 a 07H33 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	353,80

TOTAL H.T.	353,80
T.V.A. a 10,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	389,18

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN